

NEPTUNIUM 2021 02-04 Septembre 2021 Bandol

Avenant N° 2 à l'Avis de course du 03/06/2021

En raison de l'évolution sanitaire en France et suite aux mesures prises par le gouvernement applicables au 21 juillet 2021, l'Avis de Course est modifié comme suit :

L'Article – « Admissibilité et inscription » de l'Avis de Course est complété par le texte ci-dessous :

Accès au site de la compétition et participation :

1 - Un « pass sanitaire » valide devra être présenté à l'arrivée sur le site de la compétition par les concurrents âgées de 18 ans et plus à la date de début des confirmations des inscriptions.

Ce Pass sanitaire se présente sous les formes suivantes :

 L'attestation d'un schéma vaccinal complet (plus 7 jours après la dernière injection) – Certificat COVID EUROPE ou équivalent.

Ou

• Le résultat d'un test antigénique de moins ou d'un auto-test supervisé par un professionnel de santé de 72 heures, négatif,

Ou

• Le résultat d'un test RT-PCR de moins de 72 heures, négatif,

Ou

- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- 2 Seuls les concurrents ayant satisfait à l'obligation de présentation d'un Pass Sanitaire recevront un laissezpasser individuel à conserver et à présenter à chaque entrée sur le site de la compétition.

Pour plus d'information sur le « pass sanitaire » consulter : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire